

Prendre la parole en public avec assurance, pertinence et adaptabilité

RS6097 · RS · Publiée

L'essentiel

Code(s) NSF	312, 320
Formacode(s)	15002, 15004, 15007
Type d'enregistrement	Enregistrement sur demande
Date d'enregistrement	29/09/2022
Date d'échéance	29/09/2024

Certificateur(s)

SPONTANEZ-VOUS · SIRET : 80537795900038

SPONTANEZ-VOUS · SIRET : 80537795900020

Partenaires habilités

9 organismes habilités, d'après la liste publiée par France compétences : 1 à former et organiser l'évaluation et 8 à former.

Organisme	SIRET	Habilitation
A2 PRODUCTION	81335269700011	Former
ACCERTIF	91819995100016	Former
CPP	88009237400029	Former
ENVOLL CONSEIL ET FORMATION	50522848600047	Former
FORMACOOOP	79858120300022	Former
MIND THE GAPP	84965773900025	Former
MIND THE GAPP	84965773900033	Former
SPONTANEZ-VOUS	80537795900038	Former et organiser l'évaluation
TEMPEO	48037657300030	Former

Résumé de la certification

OBJECTIFS ET CONTEXTE

La prise de parole en public est une activité récurrente dans le monde du travail, utile dans de nombreux métiers : relation client, management, défense des droits, développement de projet (entrepreneurial, interne, politique, associatif), accompagnement.

Cette certification s'adresse aux professionnels qui, pour la bonne conduite de leurs missions, sont amenés à délivrer des messages à l'oral et en langue française, dans l'un (ou plusieurs) des buts suivants : transmettre des informations utiles, faire adhérer à une idée ou à un projet, convaincre d'adopter un comportement souhaité. Public peut désigner ici un comme plusieurs interlocuteurs.

La prise de parole en public est un exercice difficile, qui nécessite d'avoir accès à des formations de qualité pour être maîtrisé. De plus, elle fait appel à des compétences qui sont complexes à évaluer. Cette certification a donc pour objectif de créer un référentiel clair, afin de guider les parcours de formation sur le sujet et de permettre aux actifs

comme aux employeurs d'avoir des preuves de la maîtrise de ces compétences. L'objectif final étant de favoriser l'employabilité et les évolutions professionnelles.

COMPÉTENCES ATTESTÉES

S'EXPRIMER A L'ORAL AVEC ASSURANCE

- Créer un lien avec ses interlocuteurs en leur parlant directement afin de faciliter leur écoute et la transmission de ses messages
- Communiquer avec authenticité en s'appuyant sur sa personnalité d'orateur pour susciter la confiance de son auditoire
- Maîtriser sa voix et son corps en mobilisant les techniques de l'art oratoire pour délivrer ses messages avec clarté et précision à ses interlocuteurs

CONSTRUIRE DES INTERVENTIONS PERTINENTES

- Construire une intervention structurée en se basant sur un objectif précis et sur des messages clairs, dans le but de faciliter la compréhension de ses interlocuteurs
- Adapter son discours en prenant en compte le contexte et le public visé au regard de l'objectif à atteindre afin de rendre son intervention cohérente et intéressante pour ses interlocuteurs
- Synthétiser les informations transmises en les priorisant et en réalisant un tri entre celles nécessaires et celles superflues afin de maintenir l'attention du public et maîtriser le temps d'intervention imparti
- Valoriser les messages transmis en sélectionnant des informations objectives et en appuyant son propos par des images et exemples significatifs afin de susciter l'adhésion de ses interlocuteurs
- Préparer un support de présentation impactant en utilisant des illustrations simples et adaptées au contexte afin de faciliter la compréhension de ses interlocuteurs et de renforcer leur attention

MOBILISER SES COMPÉTENCES ORATOIRES EN SITUATION PROFESSIONNELLE

- Evaluer ses propres prises de parole en public en relevant ses forces et ses axes d'amélioration afin de continuer à progresser et de pouvoir mobiliser ses compétences oratoires dans diverses situations professionnelles
- Déceler les éventuels besoins spécifiques de ses interlocuteurs liés ou non à un handicap, en utilisant le questionnement neutre et des exemples, afin de s'y adapter et de rendre son intervention orale inclusive et accessible à toute personne
- Gérer les séances de questions/réponses en posant un cadre clair ainsi qu'en mobilisant son écoute et son assurance afin de montrer son expertise sur le sujet abordé et de renforcer la confiance de ses interlocuteurs
- Gérer les imprévus, les critiques et les tentatives de déstabilisation en gardant une maîtrise de soi et de son intervention afin de pouvoir réussir sa prise de parole et atteindre son objectif même en situation difficile

Voies d'accès

MODALITÉS D'ACCÈS

Formation continue

PRÉREQUIS À L'ENTRÉE EN FORMATION

Minimum d'un an d'expérience professionnelle, avec des interventions à l'oral à réaliser dans le cadre de ses missions.

COMPOSITION DU JURY — FORMATION CONTINUE

Le jury est composé de deux professionnels de la communication orale extérieurs à l'organisme certificateur. Le formateur ayant préparé le candidat à la certification ne peut pas être membre de son jury. Par professionnel de la communication orale, nous entendons des professionnels :

- Ayant donné des formations dans ce domaine.
- Et/ou ayant été plusieurs fois en position d'évaluation sur ce sujet. Par exemple, un avocat ayant à plusieurs reprises participé en tant que jury à des concours d'éloquence.
- Et/ou dont le métier amène de fait à une grande maîtrise de la communication orale : avocat plaçant, conférencier...

Base légale

Date de décision

29/09/2022

Durée de l'enregistrement	2 ans
Date d'échéance de l'enregistrement	29/09/2024

Liens avec d'autres certifications

NOUVELLE(S) CERTIFICATION(S)
RS6655

Pour plus d'informations

LIEN VERS LE DESCRIPTIF
<https://spontanez-vous.fr/en-pratique/>

Fiche officielle (France Compétences)
<https://www.francecompetences.fr/recherche/rs/6097/>

Entrées et sorties de formation

Entrées en formation	294
Parcours menés à terme	288
Taux d'achèvement	98 %
Période	01/2023 – 01/2025

Entrées et sorties — Caisse des Dépôts (open data), tous organismes confondus.

Demande CPF — formations engagées

Dossiers CPF engagés	332
Montant total engagé	670 168 €
Coût moyen par dossier	2 019 €
Durée moyenne	24 h
Période	11/2022 – 09/2024
France compétences	96 %
Reste à charge titulaire	2 %
Entreprise	1 %
OPCO	0 %
France Travail	0 %

Formations engagées via le CPF — Caisse des Dépôts (open data), tous organismes confondus.